

**Raphaël Spina, *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017,
570 p.**

Gilles Vergnon



L'ouvrage de Raphaël Spina sur le Service du travail obligatoire (STO), issu d'une thèse soutenue en 2012 sous la direction d'Olivier Wieviorka, permet enfin de disposer d'une vision d'ensemble sur « l'inconnu le plus célèbre des années noires ». Non que le STO n'ait jamais été étudié : on disposait déjà de monographies locales et régionales (région lyonnaise, Lorraine...) et de la thèse du regretté Patrice Arnaud sur les requis en Allemagne¹. Mais il manquait une synthèse qui prenne en compte l'histoire des modes successifs de prélèvements de main-d'œuvre – du volontariat aux trois « Actions Sauckel² » de réquisition en passant par la « Relève » –, l'impact sur l'économie et la société françaises, l'interaction avec la Résistance, le « grand dépaysement » du travail dans les entreprises du Reich, jusqu'aux batailles de mémoire menées – et perdues – par la Fédération nationale des déportés du travail (FNDDT) pour la reconnaissance des anciens du STO comme « déportés du travail ».

L'ouvrage établit d'abord le récit rigoureux des dispositifs qui vont transférer, de l'automne 1942 à l'été 1943, près de 650 000 travailleurs en Allemagne, soit la plus importante émigration du territoire national dans un délai aussi bref, d'autant qu'il faut y ajouter des « volontaires » partis pour certains dès 1940, le tout portant les effectifs de travailleurs outre-Rhin à plus de 700 000. Si le III^e Reich est, comme il se doit, le donneur d'ordres, on est néanmoins frappé, même si on s'en doutait un peu, par l'ampleur du zèle de l'administration Laval qui, comme s'exclame en septembre 1942 dans un moment de lucidité l'amiral Auphan, ministre de la Marine et figure bien connue des « amiraux de Vichy³ », « polonise » lui-même la France, sous prétexte de lui éviter le sort de la Pologne. Comme le souligne Raphaël Spina, la France, troisième fournisseur de main-d'œuvre du Reich derrière l'URSS et la Pologne (mais premier fournisseur en main-d'œuvre qualifiée...), est en effet le seul pays qui ait requis ses travailleurs sous l'effet de ses propres lois, et non des décrets unilatéraux de l'occupant.

L'analyse des réactions de la société française au STO est le deuxième point fort du

¹ Patrice Arnaud, *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie*, Paris, Éditions du CNRS, 2010.

² Du nom de Fritz Sauckel, responsable nazi des réquisitions de main-d'œuvre dans l'ensemble de l'Europe occupée.

³ Odile Girardin-Thibeaud, *Les Amiraux de Vichy*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2016.

livre, qui souligne, au rebours d'idées reçues encore largement partagées, le plein succès des deux premières « actions Sauckel » de réquisition : la première (juin-décembre 1942) comme la deuxième (janvier-avril 1943) expédient chacune 250 000 travailleurs en Allemagne, avec des taux de réussite proches de 100 %. Même la troisième (mai-octobre 1943), mitée par la multiplication des désobéissances et l'écroulement de la légitimité du régime, est encore réussie aux deux tiers, le chiffre des départs ne s'effondrant qu'à l'été 1943. Malgré une hostilité générale, attestée tant dans les rapports de police que par des actes multiples (manifestations, quolibets, chants de *La Marseillaise* dans les gares, signaux d'alarmes tirés systématiquement pour ralentir les convois), les requis montent dans les trains. L'auteur montre finement la multiplicité des facteurs permettant de l'expliquer : rapidité des délais de réquisition, absence de perspectives alternatives, au moins au départ et, surtout, état d'une société profondément clivée depuis les années 1930 (voire avant). Il insiste ainsi sur l'ampleur des tensions entre le monde paysan et une classe ouvrière orpheline de son encadrement politique et syndical, à nouveau exilée dans son propre pays, chacun s'accusant mutuellement d'être un « planqué ». Seule la reconstruction, à partir d'une société clivée, d'une unité nationale, peut renforcer ses capacités de résilience. Celle-ci ne s'affirme qu'à l'été 1943 quand le monde paysan, jusque-là préservé, est à son tour concerné par les réquisitions, la loi du 15 mai 1943 supprimant toutes les exemptions. Désormais, réfractaires – dans l'illégalité – et « refusants », qui échappent au STO sans passer dans l'illégalité par de multiples artifices (certificats médicaux, engagements dans l'armée de l'Armistice ou la gendarmerie, emplois protégés), seront plus nombreux que les partants. Cet effondrement des départs est la raison majeure du tournant allemand dans la politique de réquisition. Les accords Speer-Bichelonne de septembre 1943 permettent de stabiliser, quitte à l'amplifier par des réquisitions « sur place », l'emploi dans les entreprises qui travaillent massivement pour l'occupant.

La relation entre réfractariat et Résistance, mieux connue, est également mise à plat. Les mouvements de Résistance, incapables initialement de répondre à la nouvelle situation, vont à partir du printemps 1943 engager un énorme et durable effort contre ce qu'ils perçoivent comme « la vraie déportation ». Leur recrutement s'en trouve modifié ; il se rajeunit, se ruralise et se « masculinise ». Leurs modalités d'action changent également ; le maquis devient l'activité principale de la Résistance. Si, comme on le sait, une faible fraction du réfractariat (30 000 à 50 000 réfractaires sur 250 000 résistants) se retrouve au maquis⁴, il n'en reste pas moins que les réfractaires constituent l'ossature des primo-maquis de 1942-1943. Cette réussite sociale et symbolique de la Résistance ne peut faire oublier que le STO s'est dressé comme « un écran à la tragédie juive ». Les rafles anti-juives de 1942 sont considérées à la fois comme la conséquence d'un refus de partir des ouvriers et l'anticipation de leur sort : tous « déportés du travail ». Du moins, cette « ouvriérisation » du sort des Juifs permet-elle d'affirmer une communauté de destin, que l'on retrouve dans les filières multifonctionnelles d'aide aux réfractaires, qui servent tout autant à cacher des Juifs que des prisonniers de guerre évadés.

⁴ Le fait était déjà pointé par Paul et Suzanne Silvestre, *Chronique des maquis de l'Isère*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995 ; on le retrouve dans toutes les études locales. Voir également la synthèse de Stéphane Simonnet, *Maquis et Maquisards. La Résistance en armes 1942-1944*, Paris, Belin, 2015.

La troisième et dernière partie du livre revient sur la vie des requis en Allemagne et l'« oubliée mémoire » de ces anti-héros, qui ne furent pas des combattants ni des résistants, tout en n'ayant « pas assez » souffert pour être considérés comme des victimes.

En définitive, comme l'établit Raphaël Spina dans sa conclusion, le STO eut un « grand gagnant », l'Allemagne nazie, qui bénéficia d'une manne d'ouvriers plutôt productifs lui permettant de prolonger son effort de guerre. Il eut aussi un « petit gagnant », la Résistance, au prix d'un lourd effort d'adaptation. Il eut enfin un « grand perdant », le régime de Vichy, qui y perdit toute légitimité et dut sacrifier son propre projet de « Révolution nationale ». C'est un des nombreux enseignements que l'on peut tirer de cette somme, un travail exemplaire, et qui restera.